

"FLORTILÈGE"
ORVAULT

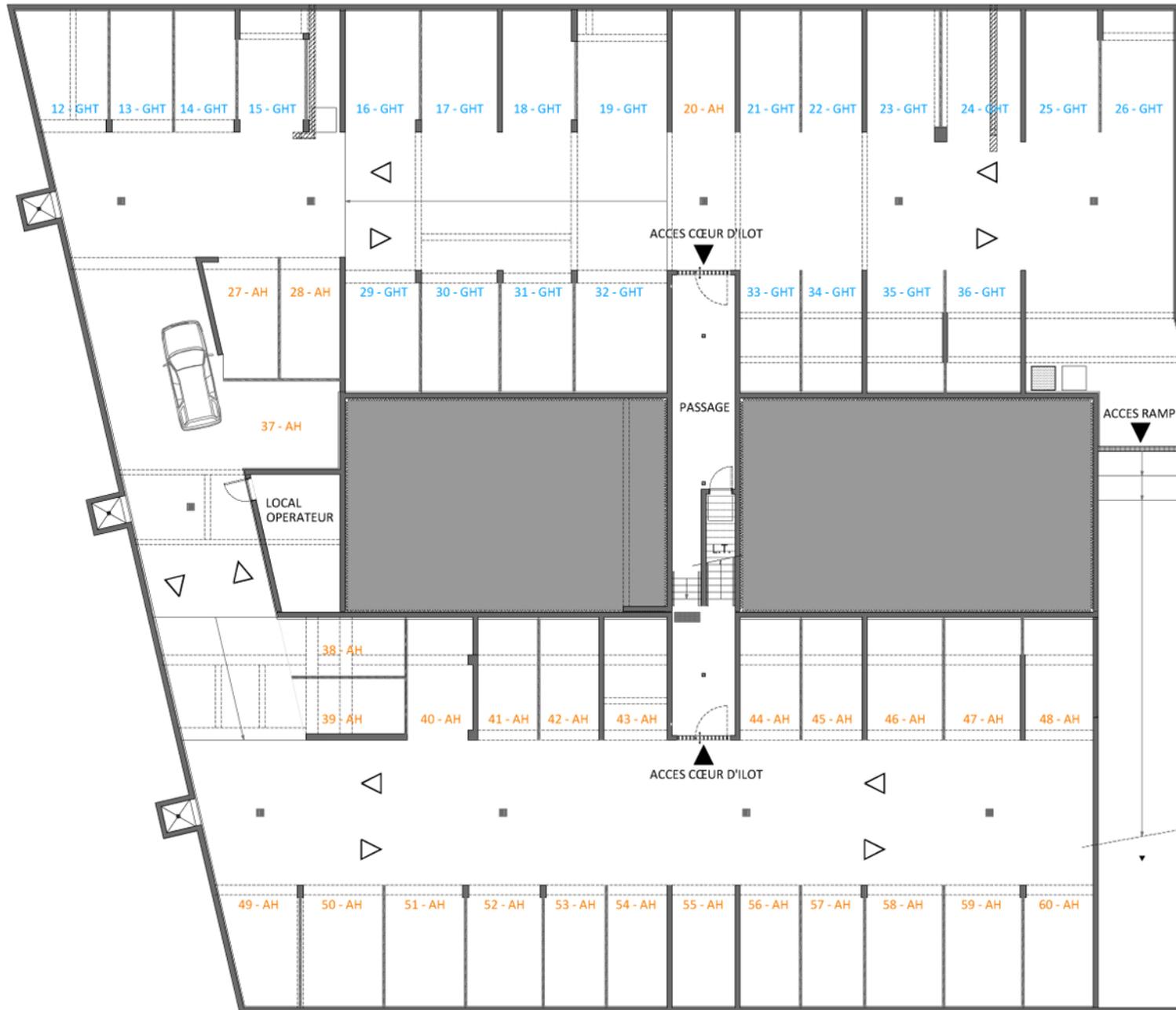
PLAN STATIONNEMENT
PLAN SOUS-SOL

Document non contractuel

STATIONNEMENT

49 PLACES SOUS_SOL :

27 AH
22 GHT



ECHELLE

0 1 5 10m

NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Ces ajustements peuvent concerner l'organisation du logement, ses surfaces, les dimensions des pièces et les types d'équipements. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, les soffites et les retombées de poutre ne sont pas à ce stade tous indiqués ou à titre indicatif. Dans les cuisines et les celliers, les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont présentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau, aucun de ces éléments n'est fourni, à l'exception de l'évier sur meuble suivant la notice de vente.

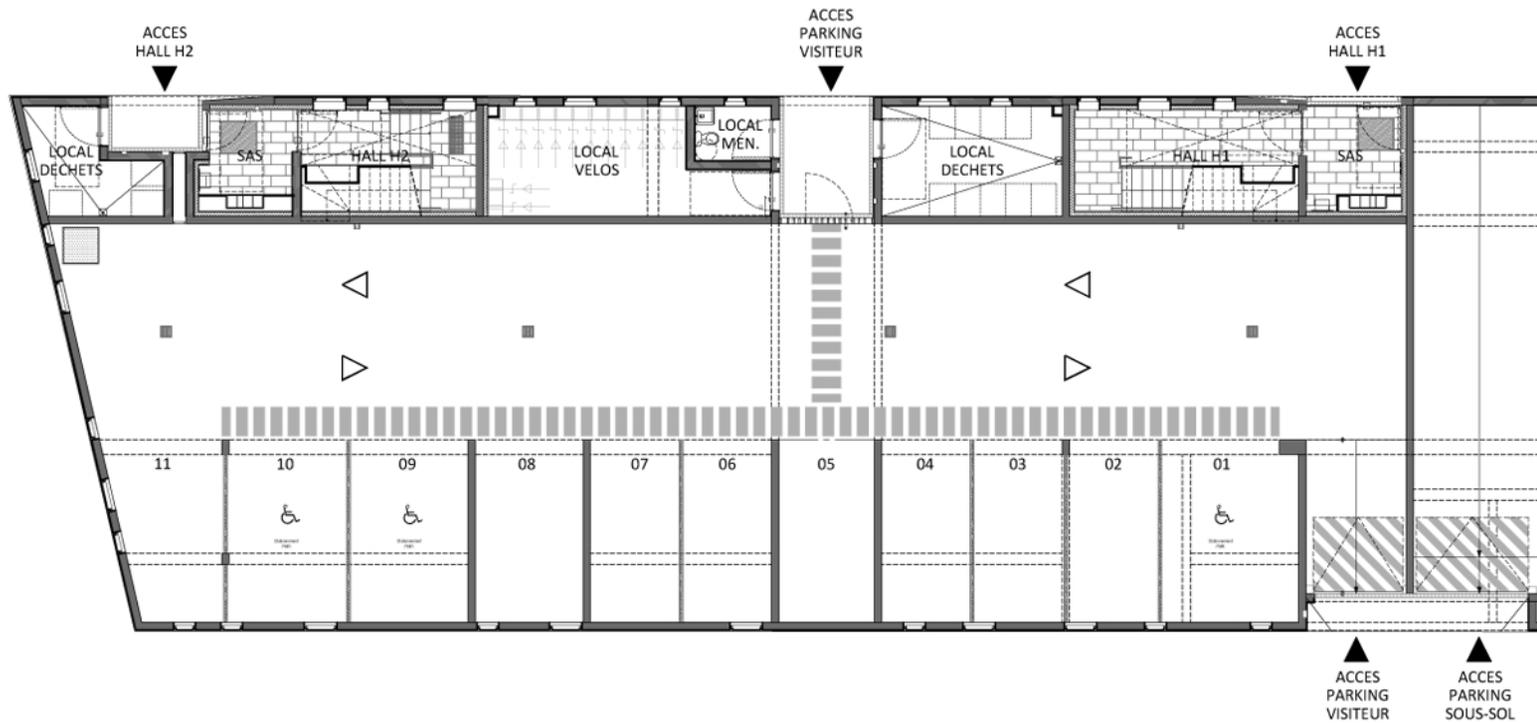
"FLORTILÈGE"
ORVAULT

PLAN STATIONNEMENT VISITEUR
PLAN RDC

Document non contractuel

STATIONNEMENT

11 PLACES RDC :
11 PLACES VISITEURS



NOTA:

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Ces ajustements peuvent concerner l'organisation du logement, ses surfaces, les dimensions des pièces et les types d'équipements. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, les soffites et les retombées de poutre ne sont pas à ce stade tous indiqués ou à titre indicatif. Dans les cuisines et les celliers, les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont présentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau, aucun de ces éléments n'est fourni, à l'exception de l'évier sur meuble suivant la notice de vente.

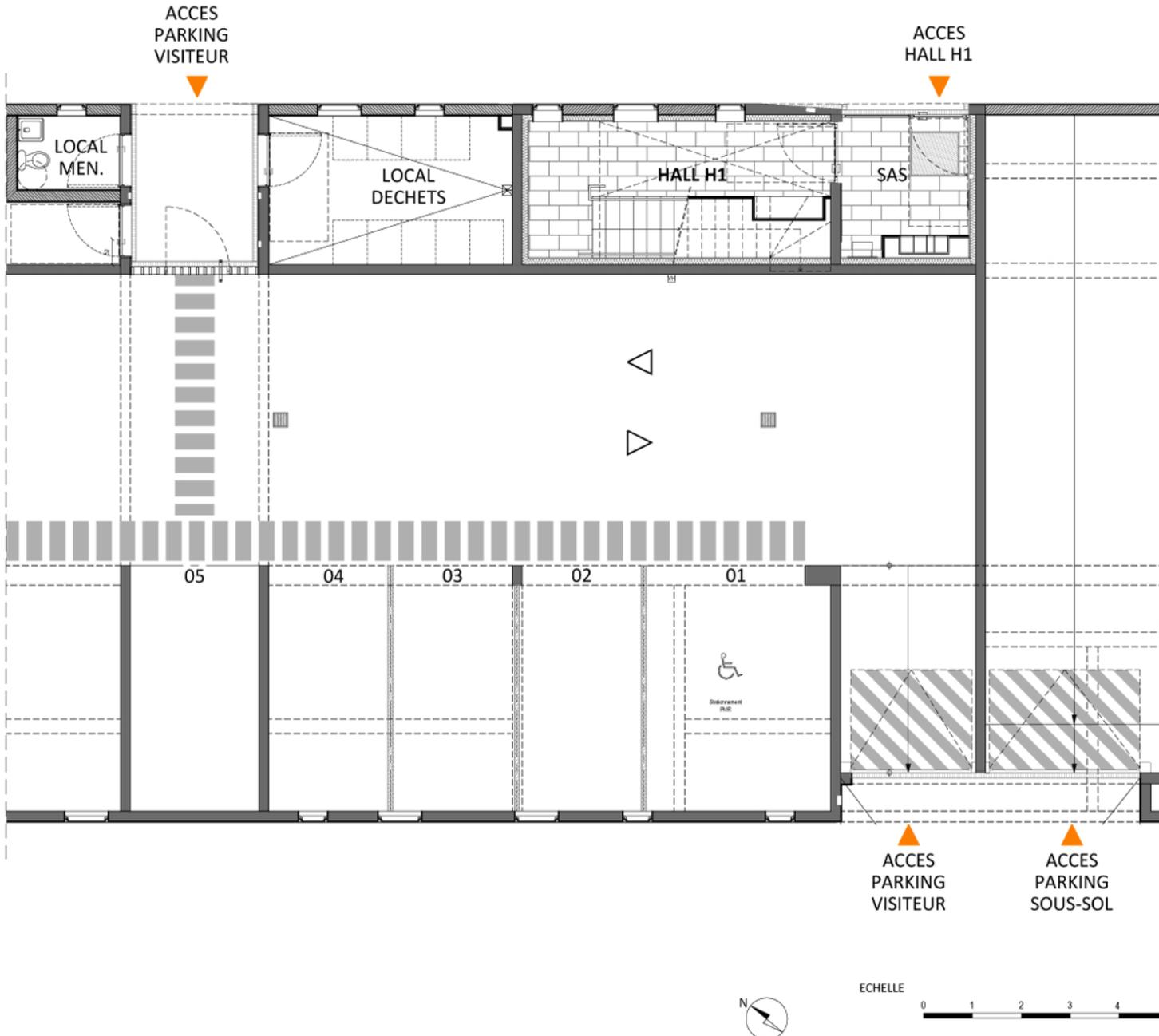
"FLORTILÈGE"
ORVAULT

PLAN DE NIVEAU
H1 RDC

Document non contractuel

STATIONNEMENT

11 PLACES RDC :
11 PLACES VISITEURS



NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Ces ajustements peuvent concerner l'organisation du logement, ses surfaces, les dimensions des pièces et les types d'équipements. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, les soffites et les retombées de poutre ne sont pas à ce stade tous indiqués ou à titre indicatif. Dans les cuisines et les celliers, les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont présentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau, aucun de ces éléments n'est fourni, à l'exception de l'évier sur meuble suivant la notice de vente.